

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 21 octobre 2019
Séance du 25 septembre 2019

41 Dénomination de la passerelle Jacques et Robert MOREL

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. N'DIAYE, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme FAZAL
M. MARTIN	Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. AKABLI	Pouvoir à :	Mme CAPON
M. LELONG	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme MAUPIN	Pouvoir à :	M. RIFI SAIDI
Mme M'BAYE-DIAO	Pouvoir à :	Mme JAJAN
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

- Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

La société MOREL Fils, créée en 1919, exerçait son activité de serrurerie, Cour de l'Épée à Creil.

C'est en 1926, que Georges (1886-1966) et Eugène (1889-1966) MOREL quittèrent ce lieu, pour s'implanter sur le site de la rue Jules Michelet.

La société devint au fil des années, spécialisée dans la construction métallique, la serrurerie-métallerie et la mécano-soudure.

Forte d'une grande expérience, elle a mis son savoir-faire au service de l'industrie, du commerce, des collectivités, de l'environnement et de la défense. Garantie d'un travail de qualité, la société « MOREL Fils » a assuré l'intégralité de ses réalisations : études, fabrication et montage.

L'entreprise rayonna sur le bassin Creillois, en y réalisant des ossatures métalliques que l'on peut encore remarquer aujourd'hui, comme la passerelle à proximité de la Mairie de Creil. Elle fut le fournisseur incontestable des grands noms de l'industrie de la région Creilloise : PCUK, Chausson, Astral, Saxby, Marinoni, etc... La société est également intervenue dans la construction d'ouvrages sur le plan régional et au-delà.

maintenant !

De 3 collaborateurs à ses débuts, elle a employé jusqu'à 60 personnes dans les années 1960-1980.

La société « MOREL Fils », cédée en 2006, poursuit son activité avenue du Tremblay à Creil.

La passerelle du "Bras de l'Oise" à proximité de la Mairie a été construite en 1978. Réalisée par la société « MOREL Fils », elle fut usinée dans les ateliers de la rue Jules Michelet. Assemblée sur les berges de l'Oise, elle fut transportée par barge, au droit de sa position actuelle. Levée et mise en place par 2 puissantes grues, elle fut déposée sur des assises en béton.

Elle pourrait être dénommée passerelle « Jacques et Robert MOREL », en mémoire de Jacques (1911-1955) fils de Georges MOREL, et de Robert (1917-2006) fils d'Eugène MOREL, tous deux à des périodes différentes, gérants de la Sté « MOREL Fils ».

Aussi, il vous est proposé d'accepter de dénommer la passerelle qui relie l'allée de la Faïencerie à la place François Mitterrand « passerelle Jacques et Robert MOREL »

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu le courrier en date du 6 août 2019 de madame TRAULE MOREL,
Vu le plans ci-annexé,
Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 25 septembre 2019,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :
Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :
Article unique : de dénommer la passerelle qui relie l'allée de la Faïencerie à la place François Mitterrand « passerelle Jacques et Robert MOREL » et de l'inscrire au plan cadastral.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Date d'affichage : **22 OCT. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

[Signature]
Pour le Maire
et par délégation
Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 25/10/19
et publication ou notification le 25/10/19
affiché le 22/10/19
CREIL, le 25/10/2019

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT
[Signature]

Envoyé en préfecture le 25/10/2019

Reçu en préfecture le 25/10/2019

Affiché le 22/10/2019

SLO

ID : 060-216001743-20191021-DLRG191021041-DE